



Administration communale d'Erpeldange-sur-Sûre

21, Porte des Ardennes  
B.P. 39

L-9145 Erpeldange-sur-Sûre  
L-9001 Ettelbruck

## Demande de réservation pour Sociétés locales / Clubs

### Centre Sportif et Culturel à Erpeldange-sur-Sûre

(Rue Michel Kremer à L-9147 Erpeldange-sur-Sûre)

#### Organisateur de la manifestation :

➤ **Société / club :**

Nom de la société / du club : \_\_\_\_\_

Nom et prénom du responsable : \_\_\_\_\_

Qualité au sein de la société /du club du responsable : \_\_\_\_\_

Adresse du responsable : \_\_\_\_\_

N° de téléphone et GSM du responsable : \_\_\_\_\_

Email du responsable : \_\_\_\_\_

Nom, prénom et adresse du trésorier de la société / du club : \_\_\_\_\_

#### Dates et heures exactes de la manifestation :

Date exacte de la manifestation : \_\_\_\_\_

Heure début et fin exacte de la manifestation : \_\_\_\_\_

#### Demande de mise à disposition des locaux (pour aménager les locaux, travaux de préparation avant la manifestation et travaux de nettoyage après la manifestation, etc.)

Date début : \_\_\_\_\_

Date fin : \_\_\_\_\_

Heure début : \_\_\_\_\_

Heure fin : \_\_\_\_\_

#### Manifestation :

Assemblée Générale

Comité

Réunion

Concert

Bazar

Réception

Théâtre/cabaret

Exposition

Conférence

Autre (à préciser) : \_\_\_\_\_

Droit d'entrée :  non  oui

si oui, veuillez indiquer les tarifs : \_\_\_\_\_

Prorogation des heures d'ouverture jusqu'à 3.00 heures du matin (nuit blanche) :  non  oui

Vente de boissons alcooliques  non  oui

Nombre de participants (maximum 800 personnes) : \_\_\_\_\_

Remarque : \_\_\_\_\_

**Equipement :**

avec comptoir équipé

avec vestiaires / douches

- 30 tables (Brauereisdëscher - 50 cm de largeur) Quantité demandée : \_\_\_\_\_

- 60 bancs (Brauereisbänken) Quantité demandée : \_\_\_\_\_

- 240 chaises Quantité demandée : \_\_\_\_\_

- 70 Podiums (1 x 2 m) Quantité demandée : \_\_\_\_\_

- 6 tables de bar Quantité demandée : \_\_\_\_\_

- Tapis pour couvrir salle  non  oui

- Tapis pour couvrir mur  non  oui

- Système de sonorisation  non  oui

- Uniquement sur commande et rendez-vous avec notre Service Technique au plus tard 5 jours avant la manifestation. En cas de commande < 5 jours avant la manifestation, la société locale / le club est responsable pour le transport privé (aller et retour) du matériel supplémentaire énoncé ci-dessous : !!!

Autre matériel : 10 tables (Brauereisdëscher – 70 cm de largeur), 20 bancs (Brauereisbänken) supplémentaires, rallonges électriques 380V, tables de bar supplémentaires (max. 6), grilles de séparation (max. 10), conteneurs à la saleté, poubelles (max. 10) etc. à préciser ).

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Remarques diverses :

Date et signature du responsable : \_\_\_\_\_

➡ ***En signant la présente demande, l'organisateur reconnaît formellement avoir pris connaissance du règlement d'utilisation des salles et infrastructures communales et du règlement-taxe y relatif.***

***Toute demande incomplète ne pourra pas être traitée et sera renvoyée à l'expéditeur !***

**A envoyer au moins 15 jours avant la date de la manifestation à :**

**Administration communale d'Erpeldange-sur-Sûre**

**Collège des Bourgmestre et Echevins**

***B.P. 39 L-9001 Ettelbruck***



Administration communale d'Erpeldange-sur-Sûre

21, Porte des Ardennes  
B.P. 39

L-9145 Erpeldange-sur-Sûre  
L-9001 Ettelbruck

---

*Retourné à l'organisateur, avec information que l'autorisation de la demande en question vous est*

*accordée / refusée*

*Motif :* \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

*L'infrastructure est à votre disposition à partir du \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures  
jusqu'au \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures*

La clé de la salle est à retirer le \_\_\_\_\_ au château d'Erpeldange-sur-Sûre pendant les heures d'ouverture auprès du bureau de la population et devra être retournée le \_\_\_\_\_.

Dépôt d'une avance-caution de 50,00 € (cinquante euros) avant la manifestation au moment où vous retirez la clé auprès du bureau de la population à la mairie (pendant les heures d'ouverture). L'avance-caution vous sera remboursée sur présentation d'un état des lieux contradictoire signé par le responsable du service technique communal et par vous-même.

Avant l'utilisation de la salle nous vous prions de bien vouloir contacter notre service technique (Monsieur Dieter Jakoby, tél. : +352 621 15 42 03) au moins 5 jours ouvrables avant la date de la manifestation afin de fixer un rendez-vous pour vous faire expliquer l'utilisation des installations disponibles.

Erpeldange-sur-Sûre, le \_\_\_\_\_

Le Bourgmestre,

# ETAT DES LIEUX

(à remplir par l'administration communale)

**Avant la manifestation :**

La caution a été déposée en date du \_\_\_\_\_ ;

L'organisateur (nom et prénom) \_\_\_\_\_ a reçu la clé en date du \_\_\_\_\_.

Le constat de l'état des lieux a été établi en date du \_\_\_\_\_ ;

Les observations suivantes ont été retenues :

---

---

---

\_\_\_\_\_

*Signature de la commune*

*(bureau de la population)*

\_\_\_\_\_

*Signature de l'organisateur*

\_\_\_\_\_

*Signature de la commune*

*(service technique)*

**Après la manifestation :**

Le constat de l'état des lieux contradictoire a été établi en date du \_\_\_\_\_ ;

Les observations suivantes ont été retenues :

---

---

---

---

La clé a été retournée en date du \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_

*Signature de la commune*

*(bureau de la population)*

\_\_\_\_\_

*Signature de l'organisateur*

\_\_\_\_\_

*Signature de la commune*

*(service technique)*